

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3845 - Lundi 22 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Les activités d' « Air Darassa » interdites par le ministère de l'intérieur



DERNIÈRE MINUTE :

Les Cœlacanthes au grand complet pour le match du 25 mars

Après 18 heures de suspense, le sort des internationaux comoriens qui doivent prendre part au match du 25 mars prochain contre le Togo, a connu un dénouement heureux. Les Cœlacanthes seront donc au grand complet, selon le président de la Fédération de football des Comores, Saïd Ali Saïd Athouman, qui a confirmé hier dimanche à la presse l'arrivée de nos

joueurs ce lundi 22 mars, après d'intenses négociations avec toutes les instances concernées.

Les 5 joueurs de Ligue 2 ainsi que Bendjaloud Youssouf (Le Mans) seront du déplacement pour Moroni. Le départ est prévu dimanche soir depuis Paris. Quant à la délicate question du vol privé (un Jet spécial) Le Caire – Paris au retour a été réglée, vient d'annoncer Saïd Ali Saïd

Athouman avec tout le staff technique qui ont poussé un ouf de soulagement. Une dérogation spéciale a été accordée aux internationaux africains évoluant en France, sur intervention du président Macron, en accord avec les instances compétentes, sous certaines conditions en passe d'être remplies.

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Mars 2021

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 21mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 33mn

Maghrib: 18h 21mn

Incha: 19h 35mn



CORONAVIRUS

Jusqu'à quand s'étend le couvre-feu ?

Aucune durée prorogable n'a été prévue lors de l'annonce de la mise en place du couvre-feu à partir de 20H. Avec les moyens déployés, d'aucuns se demandent si sa motivation est seulement et uniquement d'ordre sanitaire.

Deux mois depuis que le chef de l'État a réinstauré les mesures restrictives pour endiguer la pandémie de la covid-19 dans le pays, laquelle pandémie, rappelons-le, a fait 146 morts. Ces dernières semaines, une accalmie est observée sur l'ensemble du territoire national. Les sites de prise en charge qui comptaient des centaines de malades sont vides. Ou presque. Si ce net recul n'est un secret pour personne, le gouvernement semble désarmé face à une éventuelle date de levée de cette mesure qui va permettre la reprise de la vie nocturne, une bouffée d'oxygène à l'économie

nationale donc.

Interrogé sur la question, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie répond que la question « devrait être tranchée en interministériel ». Il faut dire que depuis que le secrétaire général du gouvernement s'est vu confié la gestion de la crise sanitaire, tout le monde se défile du sujet les uns après les autres. « Cette question sera débattue lors d'un conseil interministériel », s'est, elle aussi, dérobée la ministre de la Santé Loub Yacouti Athoumani.

Le sujet est préoccupant, admettent en coulisse les collaborateurs du chef de l'État. Alors jusqu'à quand s'entend le couvre-feu de 20H ? Motus et bouche cousue : personne ne souhaite faire un commentaire, ne serait-ce que pour donner son opinion, sous peine de provoquer le courroux du nouveau commandant de la crise...

Avec le contexte de fameuse la tournante 2021 pour Anjouan, revendiquée par l'opposition non-obstant la réforme constitutionnelle de 2018 et la présidentielle de mars 2019 à laquelle ces mêmes opposant ont pris part, d'aucuns se demandent si ce couvre-feu est motivée seulement et uniquement par des raisons sanitaires. C'est le cas de Nadia Tourqui, connue par son franc-parler. « Nous nous demandons si sa justification est uniquement d'ordre sanitaire au vu des moyens déployés », s'interroge ce membre de Moroni anti-covid.

Si elle s'interroge sur le couvre-feu, il n'en demeure pas moins que ce membre de Moroni anti-covid reste vigilante quand à la levée complète et immédiate des mesures restrictives. « Nous devons rester prudents pour éviter d'être encore surpris par une 3e vague qui risque d'être encore plus meurtrière. » Quid de



l'arrivée du vaccin chinois ? « Nous avons appris l'arrivée du vaccin chinois mais nous n'avons pas encore de lisibilité sur la stratégie vaccinale. D'après ce que nous disent les médecins, pour que nous soyons

protégés, il faudrait au préalable qu'au moins 60% de la population ait reçu sa première dose. Vous conviendrez qu'on est loin du compte » conclut-elle.

Andjouza Abouheir

FERMETURES DES MOSQUÉES

Des oulémas haussent le ton

A trois semaines du mois sacré du ramadan, certains oulémas des Comores demandent la réouverture des mosquées. Dans un communiqué signé le 18 mars derniers, les signataires s'appuient sur le fait qu'une nette amélioration de la situation sanitaire est observée sur l'étendue du territoire.

Dans un communiqué publié le 18 mars dernier, des Oulémas haussent le ton. Ils demandent ainsi la réouverture des mosquées. Ils annoncent qu'ils attendaient et espéraient des responsables la réouverture des mosquées

après la réouverture des écoles. Avec des versets coraniques et des textes prophétiques à l'appui, ces chefs religieux s'appuient sur le fait qu'une amélioration est observée sur les trois îles. « Les oulémas et les prédicateurs comoriens attendaient et espéraient de nos responsables la réouverture des mosquées après l'amélioration observée sur la réduction du taux de contamination du Covid-19 et le respect de la population des mesures de préven-

tion, surtout après la réouverture des écoles, des autres activités vitales et surtout à l'approche du mois de Ramadan. Cependant, jusqu'à ce jour, nous n'avons observé aucun signe de cette réouverture », regrettent-ils.

C'est ainsi qu'un grand nombre d'oulémas et prédicateurs comoriens sollicitent auprès des responsables de ce pays d'examiner les possibilités de procéder à la réouverture des mosquées dans les

meilleurs délais. Sachant que ces derniers s'engagent à respecter les mesures barrières préconisées par les autorités compétentes. Du côté du Muftorat, il trouve légitime et normal que des gens notamment des prédicateurs sollicitent la réouverture des mosquées. « Même nous Dar iftaou, sollicitons la même chose. Mais nous ne pouvons rien faire. Les mosquées sont fermées par un décret et il en faut un autre pour leur réouverture », rétorque le secrétaire

général du Muftorat, Ismael Yamani Ali.

Ce dernier montre que d'ici quelques jours il y'aura une rencontre entre le Muftorat et le comité scientifique pour faire le bilan des trois semaines de la rentrée scolaire. « Si le comité scientifique donne son aval, nous allons présenter les résultats au chef de l'Etat pour qu'il signe le décret », précise-t-il.

Ibnu M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE SECRETARIAT GENERAL
UNITE DE GESTION DE PROJET
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE
Financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AMI/UGP/PAGF du 08 Février 2021
« Recrutement d'un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère) »

L'Union des Comores envisage à travers le nouveau Plan Comores Emergent, de devenir un pays prospère, attractif et bien gouverné dans le but d'optimiser la mobilisation des ressources humaines et financières du pays afin d'atteindre l'émergence du pays 2030.

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) entend appuyer le Gouvernement comorien dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques en Union des Comores.

Le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute dans le cadre de la mise en œuvre du PAGF, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE),

• Un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère).

PROFIL REQUIS (cf. TDR pour le profil complet) :

Le/La Responsable Administratif/ve et Financier(e) (RAF) doit :

• Au minimum, avoir un diplôme supérieur universitaire de niveau Bac + 5 en Gestion, en Contrôle de gestion, Comptabilité et Finance, Audit, Administration, Economie du type Master, MSTCF, DESCF, DESS;

• Avoir au moins 10 (dix) ans d'expériences professionnelles cumulées dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion ;

• Maîtriser les logiciels comptables usuels et les systèmes informatisés de gestion de projets de développement ;

• Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et en analyse financière;

• Faire preuve d'une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la gestion administrative, financière et comptable des projets de développement ;

• Justifier d'au moins trois (03) références professionnelles ;

• Maîtriser les logiciels courants (Microsoft Office, Bases de Données, Internet) ;

• Avoir une bonne connaissance de la législation fiscale et la législation du travail en vigueur.

DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable sur quatre (04) ans au maximum.

Les candidats intéressés par le poste, de **nationalité comorienne** et ayant une **parfaite connaissance du Français**, sont invités à récupérer les **Termes de référence (TDR)** sur demande à adresser à : contact@srays.mg et à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française.

Les dossiers de candidature, portant mention de l'intitulé du poste souhaité, **dont lettre de motivation et curriculum vitae sous format Word**, doivent être envoyés par e-mail à l'adresse : contact@srays.mg

Au plus tard le **jeudi 25 mars 2021 à 16 heures, heures locales.**

SOCIÉTÉ

Les activités d' « Air Darassa » interdites par le ministère de l'intérieur

Les activités de l'association « Air Darassa » du prédicateur Mohamed Djibril sont interdites par arrêté du ministère de l'intérieur. Une décision justifiée par la non existence administrative de ladite association mais qui a suscité des vives réactions sur la toile.

Le ministère de l'Intérieur a publié l'arrêté N°21-011 portant interdiction des activités de l'Organisation « Air Darassa » en Union des Comores. Dans ce document où l'existence légale de ladite association est remise en cause car « le siège social est inconnu, n'est pas déclaré ni agréé par les autorités compétentes », il est dit que « "Air Darassa" ne

répond pas aux exigences de légalité, de traçabilité et de transparence attribuées à une organisation humanitaire ».

Cette décision du ministère semble avoir touché la sensibilité de la population comorienne. Sur la toile où tout le monde suivait en temps réel les actions de ladite organisation, les internautes se sont exprimés et fustigent l'arrêté ministériel. Il faut savoir que tous ceux qui s'expriment, rappellent que « ce sont les plus démunis qui en subiront les coups de cette interdiction ». Du côté du ministère, l'on fait savoir que « ce sont toutes les activités pécuniaires de l'association qui ont été interdites ».

Contacté, Moustafi Youssouf

alias Gâche, un des représentants de l'association « Air Darassa », se dit pétrifié par cet arrêté. « Je ne peux pas expliquer le pourquoi d'une telle décision surtout venant du ministère de l'intérieur. J'estime que si décision devait être prise, c'est au ministère des finances et les banques de réagir mais pas l'intérieur », explique-t-il, laissant entendre que « il aurait été sage de remettre en cause la procédure et non interdire les aides car notre association aide les plus démunis ».

Et pour justifier la non reconnaissance de l'association sur le territoire national, Moustafi Youssouf fait savoir que « des procédures administratives sont en cours ». « Il est écrit que l'argent des aides est

reçu par des intermédiaires anonymes alors non nous ne sommes pas des anonymes car tout le monde sait qui remet l'argent, nous nous affichons », justifie-t-il.

Ancien ministre de la justice, Abbas Mohamed Elhad a aussi réagi à cette décision et selon lui, « pour dissoudre une organisation ou association, il faut saisir le tribunal administratif en se fondant sur des vraies motivations exceptées les organisations avérées terroristes ». « Rien n'empêche aux victimes de saisir les juridictions compétentes. L'arbitraire ne peut fonctionner », lance-t-il. Rappelons que jusqu'ici, l'association « Air Darassa » a dépensé plusieurs millions de nos francs en venant en aide à plusieurs

personnes ou familles, soit pour des évacuations sanitaires ou des aides sur place.

Toutefois, on se demande si le gouvernement interdit les aides Air Darassa, serait-il capable de venir en urgence aux familles victimes d'incendies de Madjadjou au sud de Moroni, construire une école coranique ou bien motiver les jeunes à apprendre le coran par cœur. Face à cette décision, on voit que les mêmes erreurs se répètent au fil du temps. Sous Ikililou, on a chassé le Croissant Rouge iranien qui venait en aide aux plus nécessiteux. Sous Azali, ce sont les ONGs qataris qui étaient priées de plier bagage.

A.O Yazid

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Honneur aux femmes des 88 Etats Francophones

A l'occasion de la journée internationale de la francophonie, célébrée samedi 20 mars dernier, la présidence de la république renouvelle une fois de plus son soutien à toutes les femmes dans leur détermination surtout dans cette période difficile de la covid-19. Ces dernières ont fait preuve de patience et d'abnégation et, à mener leurs activités familiales, sociales et professionnelles, avec le même engagement, la même disponibilité et le même sens des responsabilités.

C'est sous le thème "Femmes francophones, femmes résilientes" que la journée internationale de la francophonie a été célébrée samedi 20 mars dernier

sous la contrainte de la crise sanitaire qui sévit dans le monde. A cette occasion, la Présidence de la République a salué le thème choisi qui vient à point nommé pour rendre hommage, en cette période difficile de crise sanitaire, aux femmes du monde entier qui sont plus que jamais sollicitées, aussi bien dans leurs foyers qu'au travail et notamment dans les hôpitaux, et qui sont aussi durement affectées par les répercussions économiques de cette crise. Rappelons que 50% du personnel soignant féminin ont été touchés par la pandémie. La présidence renouvelle donc son soutien à toutes ces femmes, sur leur détermination "à faire preuve de patience et d'abnégation et, à mener leurs activités familiales, sociales et profession-

nelles, avec le même engagement, la même disponibilité et le même sens des responsabilités, en dépit de la pandémie" lit-on dans un communiqué presse de Beit-salam.

Cette dernière a salué le leadership dynamique reconnu de Madame Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'organisation internationale de la Francophonie et réaffirme la fierté du pays de faire partie de l'espace francophone et son engagement à poursuivre ses actions visant à contribuer à la promotion de la langue française et aux valeurs que l'Organisation Internationale de la Francophonie incarne, en l'occurrence, la démocratie, l'état de droit et le respect des libertés fondamentales.

Le ministre des affaires étrangè-

res, Dhohir Dhoulkamal a quant à lui montré que le thème choisi par l'organisation rend hommage à toutes les femmes des 88 Etats. Il a expliqué que les contrecoups de la pandémie de Covid-19 se font ressentir dans tous les domaines et à tous les niveaux. Pour lui, la femme mérite d'être inscrite dans tous les agendas politiques, diplomatiques et économiques, notamment en cette période de reconstruction post-Covid. « La pandémie de Covid-19 a plongé des millions de femmes actives du monde francophone dans la précarité. Les populations les plus touchées par cette crise sont en premier lieu, les filles et les femmes en situation de vulnérabilité. Le risque de voir leur situation s'aggraver est important. Pourtant, elles sont un

levier majeur d'atténuation des crises, par leur engagement constant auprès de leurs familles et leur contribution à leurs besoins essentiels", souligne le ministre tout en saluant l'initiative de l'OIF de créer un fonds de solidarité en faveur des femmes : « La Francophonie avec elles », pour leur permettre d'accéder au développement économique, à l'éducation, à la santé. Rappelons que lors de la célébration de la journée de la femme le 08 mars dernier, le chef de l'Etat Azali Asooumani a annoncé que des axes majeurs sont engagés en vue de donner à la femme Comorienne sa place.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

3 patients au CHRI Fomboni et un patient à Samba Kuni

Le pays compte trois patients au CHRI de Fomboni et un seul à Samba Kuni. Pour garder cette tendance baissière, les autorités sanitaires appellent à la vigilance et au renforcement des mesures barrières.

Alors qu'une nette accalmie s'observait dans les trois sites de prise en charge des patients Covid-19, l'île de Djumbe Fatima compte 4 cas actifs de la Covid-19 dont trois se trouvent au CHRI de Fomboni. D'après nos informations, tous ces cas sont importés et l'on s'interroge déjà sur le sérieux des agents sanitaires au niveau des aéroports. Il y a de cela un mois, l'île comptait zéro patient Covid-19 et toutes les dispositions ont été prises par les autorités dans le but d'endiguer la pandémie dans le pays et la vigilance était de mise, même le test est rendu obligatoire.

Cependant, certains ont du mal à comprendre la nécessité de se préserver. Le port du masque se fait par crainte du gendarme et non pour la motivation sanitaire. Ils sont nombreux à baisser la garde dans cette pandémie qui a causé 146 décès. Le site de Ngazidja compte un seul patient stable presque en voie de guérison et à Bambao Mtsanga, l'on



notifie zéro patient et 15 cas actifs.

Le ministère de la santé appelle à nouveau au renforcement des mesures pour garder cette tendance baissière pour qu'on puisse une bonne fois pour toutes sortir de l'impasse. « La population doit respecter les mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et redoubler la vigilance », souligne Loub Yacouti, la ministre de la santé. Et afin d'évaluer la situation sanitaire dans le pays, la ministre a prévu de lancer des dépistages massifs à compter de la semaine prochaine soit le 25 mars de ce mois. Et en ce qui concerne le vaccin, aucun scientifique ne s'est encore prononcé sur la question. Les tenants et les aboutissants de ce vaccin seront communiqués probablement en interministériel la semaine prochaine.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

DÉTENTION DE BOBOCHA

Des experts onusiens inquiets du sort de Bobocha

C'est dans un long communiqué que des experts onusiens en droits de l'homme exposent leur inquiétude vis-à-vis du sort réservé Inssa Mohamed alias Bobocha arrêté et gardé dans une prison tenue secrète. Son avocat, maître Gérard Youssouf dit avoir été précisé que son client serait dans un camp militaire qui serait transformé en prison annexe un mois après sa détention. Il s'inquiète alors de son état de santé et promet de saisir les instances internationales.

Dans un document publié par des experts des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, le gouvernement comorien est tenu de révéler « immédiatement » le sort et le lieu de détention d'Inssa Mohamed, plus connu sous le nom de Bobocha. Dans ce même document, les experts rapportent que Bobocha est « détenu arbitrairement dans un lieu secret, sans contact avec le monde extérieur, depuis plus de 50 jours ». Contacté, son avocat, maître Gérard

Youssouf parle d'une détention illégale. Ce dernier justifie ses allégations en s'appuyant sur des textes juridiques notamment la loi N°20-20/AU du 12 décembre 2020 portant organisation de l'appareil judiciaire et le décret N°20/164/PR portant suppression de la Cour de Sureté de l'Etat en l'article 1 et 106. « Inssa Mohamed est détenu à Mdé, une maison d'arrêt annexe, créée par arrêté N°21-017 et publié le 18 février 2020. Il faut savoir que ceci a été fait un mois après la détention de mon client. Il n'y a donc pas de logique car il est détenu arbitrairement », explique Maître Gérard Youssouf.

Ce dernier s'interroge sur la personne qui a ordonné la détention de son client. « Quel juge et en vertu de quel droit a-t-on ordonné sa détention à un moment où la loi portant organisation judiciaire a supprimé la Cour de Sureté de l'Etat », se questionne-t-il. L'ONU dit « condamner avec la plus grande fermeté la détention secrète de M. Bobocha depuis son extradition manifestement illégale de

Madagascar aux Comores, le 27 janvier 2021 ». Inquiets de son sort et du non-respect des droits humains, les experts onusiens « demandent aux autorités comoriennes de fournir des preuves de vie, [...], et de faire preuve d'un engagement total envers le droit international des droits de l'homme ». Son avocat affirme avoir été prévenu par les autorités du lieu de détention mais s'inquiète de son état de santé tout en insistant sur l'arbitraire.

Face à cela, Me Gérard Youssouf fait savoir qu'il va saisir toutes les cours possibles car dit-il « la déclaration des experts onusiens prouvent que j'avais raison sur toutes les démarches entreprises jusqu'ici et affirment aussi de la nullité de la procédure ». « Mon client est victime du mépris ou négligence des textes », dit-il. Pour mener à bien la suite de sa procédure dans l'espoir de gagner cette bataille, l'avocat de Bobocha promet d'entamer à la fois une bataille diplomatique en saisissant les grandes chancelleries de la communauté internationale et toutes les instances juri-



diques mondiales.

Pour rappel, Bobocha est accusé de tentative d'attentat contre l'avion du Président Azali Assoumani en avril 2020. Arrêté à Madagascar en juillet 2020 et extradé aussitôt à Moroni, il aurait passé un court séjour à l'hôpital militaire avant d'être placé en mandat de dépôt à la maison de d'arrêt de Moroni. En novembre dernier, le prisonnier le plus célèbre des Comores, faisait

partie d'un groupe de 40 prisonniers qui se seraient évadés de la prison lors du match Comores Vs Kenya. Après son évasion, l'homme avait fait croire qu'il se trouvait à Mayotte avant d'être rattrapé de nouveau à Madagascar le 14 janvier dernier et extradé de nouveau vers Moroni et gardé jusqu'ici dans une prison secrète.

A.O Yazid

Deuxième don d'équipement médical des Emirats Arabes Unis

Les Comores ont reçu pour la seconde fois un cargo de matériels médicaux de la part des Emirats Arabes Unis. Ces équipements médicaux vont renforcer la lutte contre la covid-19 dans le pays.

Le pays a reçu jeudi 18 mars dernier un deuxième don de matériel médical des Emirats Arabes Unis. Il s'agit de

masques, de gel hydro alcoolique, d'équipements médicaux et de médicaments. Ce geste généreux qui marque la fraternité des deux pays a pour but de renforcer la riposte contre la Covid-19 qui a fait à ce jour 146 morts. Devant la presse, le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal a salué ce geste amical de la part des Emirats Arabes Unis qui a toujours accom-

pagné le pays dans les moments difficiles. « C'est un soutien énorme sur le plan de la lutte contre la covid-19. Cette maladie est difficile à maîtriser même si nous envisageons comme d'autres pays de faire la vaccination mais nous avons besoin de renforcer les mesures barrières », souligne-t-il.

Présente à l'aéroport pour la réception du matériel, la ministre de la santé, Loub Yacouti Athoumani a expliqué que ce don d'équipements médicaux va contribuer à endiguer la pandémie. « C'est le prix des relations entre le pays et les Emirats. Ce don va nous aider à soulager la souffrance de la popula-

tion », renchérit-elle. Rappelons que lors de la première vague qui a fait 7 morts, les Emirats Arabes Unis font partie des pays qui ont soutenu les Comores en matériels médicaux et médicaments.

Andjouza Abouheir



2e don médical des Emirats.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



COOP-CA MECK MORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel:773 27 28. Fax 773 82 83 E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck Moroni lance un appel d'offres en trois lots séparés pour la réhabilitation du bâtiment « service crédit » de la Meck Moroni sis à Moroni Hankounou.

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation du bâtiment au rez de chaussé
- Lot 2 : Travaux d'électricité en courant fort / courant faible
- Lot 3 : Travaux de climatisation et ventilation

La Meck Moroni invite les soumissionnaires intéressés à télécharger le dossier d'appel d'offres sur le site web : <https://meck-moroni.org> ;
Ou sur la page facebook : Meck Moroni Officiel.

Une visite du site est prévu le 22 mars 2021 à 15h30.

Les soumissions de l'appel d'offre doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06 avril 2021 à 12h00.

Secrétariat de la MECK-MORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : meemoud.assane@gmail.com
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

Même tacite, le partenariat entre Ffc et Comor Hydrocarbure est encourageant

L'initiative est saluée par les deux parties, et encouragée par la communauté footballistique du pays. Comores Hydrocarbure et la Ffc sont en négociation pour signer une convention de partenariat. Le vendredi 19 mars dernier, le patron du football comorien, Saïd Ali et le chargé de communication de la société, Idrache Daoud, ont confirmé la concrétisation d'un accord de principe, qui a abouti à un 1er décaissement d'un chèque de 15 millions.

Même si la convention de partenariat entre la Fédération de Football des Comores (Ffc) et la Société nationale, Comores Hydrocarbure, repose sur un accord tacite, la suite s'annonce encourageante. Individuellement le vendredi 19 mars 2021, le président de la Ffc, Saïd Ali Saïd

Athoumani et le chargé de Communication de la société nationale, Comores Hydrocarbure confirment la thèse. « La Ffc ne compte pas s'arrêter là. La porte des négociations pour une collaboration reste ouverte. Pour la convention d'aujourd'hui, je suis confiant et optimiste en sa réussite », avance Saïd Ali, le président de la FFC.

Pour la Société Comorienne des Hydrocarbures, leur ambition est d'accompagner la fédération. « Notre ambition, c'est d'accompagner la fédération dans sa préoccupation pour le développement et la promotion du football comorien à travers sa feuille de route. Nous sommes sur un accord de principe. Nous avons débloqué pour une 1ère partie, un chèque de 15 millions. La convention de partenariat sera paraphée plus tard », soutient son tour Idrache Daoud.

Pour rappel, depuis sa créa-

tion, la Société Comor-Hydrocarbure, s'est toujours montrée attentive aux divers besoins du sport, disciplines individuelles et/ou collectives. « Oui, mais c'était des aides occasionnelles. Aujourd'hui, nous comptons budgétiser les appuis financiers, surtout quand il y a un impact social », éclaircit-il.

Comme tous les autres sponsors de la Ffc, les conventions de partenariat brillent sur les tiroirs. L'appui de Comor-Hydrocarbure, c'est juste dans le cadre du match de la 5e journée de la Coupe d'Afrique des Nations, 2022. « Nous sommes en train de préparer un projet de textes. Plus tard, la convention de partenariat sera signée. Par souci d'ordre, d'homogénéité et de transparence, les sponsors officiels devront choisir les compétitions de leur choix », rapporte le patron du football comorien.



Dans les couloirs de Comores Hydrocarbures, les bruits selon lesquels, les dépenses engagées pour la publicité du match, Coelacanthés des Comores # Eperviers de Togo, frôlent déjà les trois millions. Il s'agit des affichages, des casquettes, des tricots, etc. N'est-ce pas aussi une belle

opportunité pour faire d'une pierre deux coups : accompagner le football comorien, et faire connaître les offres et les produits des Comores Hydrocarbure, à travers la qualification des Coelacanthés ?

Gondet Bm

TOURNÉE DE PRISE DE CONTACT À ANJOUAN

Le COSIC organisera des jeux olympiques nationaux tous les 2 ans

Ibrahim Mzé et Ahmed Chahalane respectivement, Président et vice-président du COSIC sont en tournée de sensibilisation à Anjouan pour échanger avec les responsables des ligues et fédérations des différentes disciplines sportives. Arrivés vendredi 19 mars, ils ont rencontré le gouverneur par intérim, Abdoulhamid Afretane avant d'effectuer une visite de courtoisie à la direction de la jeunesse et des sports et termine la journée à la salle de conférence de la mairie de Mutsamudu en rencontrant les fédérations et ligues.

Le gouvernorat de Ndzouani a applaudi l'initiative de rapprocher et de confier le sport aux sportifs. Abdoulhamid Afretane, gouverneur par intérim

a indiqué que « l'engagement est à encourager. Le comité olympique ne doit pas rester seulement à Moroni. Il doit être partout pour faciliter la détection des talents dans toutes les îles ». Les objectifs fixés semblent se différencier des anciennes pratiques du Comité. Le COSIC n'existait qu'à Moroni depuis sa création. « Nous venons de rencontrer le Gouverneur par Intérim pour plaider au nom de l'association (COSIC) pour avoir un local et installer officiellement une antenne à Mutsamudu », souligne Ibrahim Mzé, Président de COSIC.

La tournée a continué ce samedi 20 mars dans les localités de Domoni et Nyumakélé pour les mêmes objectifs. Le périple a pris fin à Sima dans une « ambition claire » selon le vice-président de l'association, Ahmed Chahalane

qui ajoute que « nous voulons confier le sport aux sportifs très actifs. Notre feuille de route trace des lignes dynamiques qui vont renvoyer les responsabilités aux vrais responsables ». Il indique en retour que l'association fera le tout pour le tout pour que des fédérations (fantômes qui existent seules à Moroni, ndlr) soient nationales avec des dignes représentants dans les îles de Mohéli et d'Anjouan.

« Nous larguons déjà les amarres pour les préparatifs des jeux des Îles de l'Océan Indien. Ce marathon à la rencontre des jeunes talents sportifs des coins du pays se feront durant tout le mandat », avance le président Ibrahim Mzé en craquant les dents avant de faire entendre que « nous voulons doubler les médailles ». Et pour se faire, le COSIC organisera des jeux olympiques nationaux tous les deux ans.

Des intervenants ont fait montre de désolation sur le fait que tout est concentré à Moroni et appellent aux collègues sportifs de s'épanouir et prendre les choses en mains dans toutes les disciplines sportives. A Mutsamudu comme à Domoni, le même constat se fait.

Nabil Jaffar



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé.

Le bureau Pays de l'UNFPA Comores, recherche des candidatures de personnes qualifiées et expérimentées pour le poste suivant :

Poste basé à Moroni

1-Un(une) Consultant(e) National(e) en Santé de la Reproduction /Violence basée sur le Genre.

Les termes de références détaillés peuvent être consultés sur le lien suivant : <https://comoros.unfpa.org/fr/publications/recrutement-dun-consultant-national-srvbg>

La date limite de soumission des candidatures est le **30 Mars 2021 à 16h00.**

Merci de déposer votre candidature à l'UNFPA sis à Moroni Hamramba Maison des Nations Unies Comores à Mme la Coordinatrice Internationale du Programme en mentionnant le titre du poste.

Remarques :

- Il n'est demandé le paiement de frais à aucun stade du processus de recrutement.
- UNFPA ne sollicite, dépiste ou discrimine sur la base du statut de VIH/SIDA.
- L'UNFPA promeut l'égalité des chances incluant les personnes vivant avec un handicap et l'égalité de genre. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées.
- Veuillez noter que l'UNFPA ne contactera que les candidats qui auront été présélectionnés et se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le processus de recrutement.

SOCIÉTÉ

Hachimia Said Hassani : "Mon objectif est d'apporter mon soutien à ces adolescents handicapés"

« Anfia Ibrahim » est un centre éducatif pour les enfants démunis. Créé depuis 2019 il comptabilise une dizaine d'enfants handicapés. Hachimia Said Hassani, la gérante, montre qu'elle a créé pour venir en aide aux enfants démunis car ils ont le droit à une éducation comme les autres.

C'est au sud de la capitale Moroni, dans le quartier de Zilmadjou que se trouve le centre social "Anfia Ibrahim". Un centre éducatif pour les enfants démunis. Depuis deux mois que le centre est créé, il a en son sein une dizaine d'enfants handicapés. Il est composé d'un grand espace de quatre salles bien aménagé, un centre de loisirs pour ces enfants. La gérante Hachimia Said Hassani affirme que c'est avec un triste constat qu'elle a créé ce centre éducatif

pour les enfants handicapés. « Lors de mon premier voyage aux Comores, j'ai pu constater qu'il n'y a aucune maison ou centre social pour des enfants démunis. J'ai eu aussi l'occasion de parler avec des parents et ils m'ont montré leurs doléances. Après je suis retournée en France avec l'idée de revenir ouvrir un centre social. Finalement, j'ai décidé de rentrer au pays et ça fait un an, que je suis là pour réaliser ce projet, déclare Hachimia Said Hassani, directrice du centre Anfia Ibrahim. C'est avec un triste constat que j'ai décidé de créer ce centre éducatif. Car étant adolescents, ils ont également le droit à une éducation digne.

Sur place, les enfants ont un grand espace pour bien jouer mais aussi suivre des cours en éducation civique, religieuse et comment se comporter. « Ces enfants auront sur-

tout l'autonomie et la sociabilité de vivre ensemble, car parmi eux, on trouve des enfants délaissés », avance-t-elle. Pour un début, le centre a commencé à leur apprendre l'alphabet, à compter, et apprendre à utiliser leurs mains pour certains enfants. « Nous avons des jeux et des ateliers pour les obliger à utiliser les parties de leurs corps », ajoute-t-il.

Selon elle, chaque vendredi, le centre fait écouter et apprendre le coran, qui le permettra d'évoluer dans l'éducation religieuse. « C'est impressionnant de voir ces enfants s'épanouir. Ils se sentent heureux. Pour le moment, on a une dizaine d'enfants et j'espère bien qu'il y'aura d'autres dans les jours qui viennent. Mon objectif est surtout d'apporter mon soutien à ces adolescents handicapés », poursuit la directrice.



Pour mener à bien ce projet, la gérante travaille avec deux éducateurs et lancé une annonce pour recruter des stagiaires. « Heureusement, il y a des personnes qui sont venues. J'ai commencé à

les former et une fois la formation terminée, ça me permettra d'ajouter des enfants », conclut-elle.

Nassuf Ben Amad

CULTURE

La francophonie célébrée à Nioumachoi

20 mars, journée internationale de la francophonie et 23ème année du printemps des poètes ont été célébrées samedi dernier à Nioumachoi Mohéli. Plusieurs activités culturelles ont été au rendez-vous et vont se poursuivre jusqu'au lundi 29 mars.

La lune des îlots, un club de lecture de la ville de Nioumachoi en partenariat avec le CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturelle) de la même localité et poetiqu'Art ont lancé samedi dernier, une semaine de festivités culturelles. Et ce, à l'occasion de la journée internationale de la francophonie célébrée le 20 mars de chaque année et la 23e année du printemps des poètes. « C'est une occasion pour améliorer l'appren-

tissage de la langue française auprès des jeunes de 11 à 17 ans. Ce sont des élèves des classes comprises entre 6ème et 4ème » explique Assane Nassor Abdou Souffe, l'animateur du CLAC et chef du club la lune des îlots.

Le « Regard biaisé, entre le temps et l'espace » du poète comorien MAB Elhad fut l'œuvre choisie par l'encadreur Ben Imam et son équipe pour marquer cette journée. Avec les 36 poèmes contenus dans ce recueil du poète gendarme, les jeunes filles de la lune des îlots, toutes en tenue traditionnelle, ont pu montrer au public de quoi elles sont capables.

Au menu des activités de ce samedi, travail sur cette œuvre qui a abouti à « ville en poèmes » où ces jeunes filles présentaient quelques



extraits sur les lieux publics. Une présentation qui a été rythmée par la résonance d'un tambour. « Nous

sommes fiers de nos enfants, nous vous remercions, vous leurs encadreurs car vous avez su améliorer et

perenniser les activités de ce centre de lecture qui améliore significativement le niveau du français de toutes les générations de cette ville depuis sa création », témoigne un notable de la ville après avoir assisté à une présentation de ces petites filles.

Des projections sur la francophonie et sur le printemps des poètes ont été également faites. Des activités qui vont se baser sur la lecture se poursuivront, selon les organisateurs, jusqu'au 29 mars. Il convient de souligner que dans les grandes villes, cette journée est passée aux oubliettes aux yeux de la population, même pas des banderoles pour se le rappeler et éviter les rassemblements en période Covid.

Riwad

FABRICATION DES VEDETTES

Trois chantiers obtiennent leurs certificats de fabrication

Après une longue étude réalisée par le projet Swiofish, l'Agence Nationale Maritime (ANAM) et le ministère de l'agriculture et de la pêche, seuls trois chantiers sur neuf ont eu les certificats de fabrication de vedettes de pêche à Ngazidja. Il s'agit de l'atelier Samak Tohir de Chauvé Daniel qui se trouve à Mimosa à Bangoi Hambou, le chantier Ibrahim Mohamed de Maluzini route d'Icni et le chantier Bon Prix de Mmadi Ibouira de Chindini.

Pour diminuer et éviter la disparition des pêcheurs en mer, le projet Swiofish en partenariat avec l'ANAM et le ministère de l'agriculture et de la pêche avait fait une étude technique dans les ateliers qui fabriquent les

vedettes de pêche. Seuls trois ateliers sur neuf répondent aux normes et ont eu par la suite leurs certificats de fabrication des embarcations à Ngazidja. Un événement historique pour ces responsables qui se sont engagés corps et âmes dans leur

boulot. « Chaque année, on enregistre des disparitions de pêcheurs. Ce sont nos amis, cousins et pères de familles et sans oublier, que grâce à eux nous mangeons des poissons. Ainsi, il faut les sécuriser, les protéger. C'est la raison pour laquelle, on

avait fait cette étude technique dans les ateliers afin de savoir qui répond aux normes. Et ce sont ces trois qui ont été choisis, avance le secrétaire général du ministère de l'agriculture et de la pêche, docteur Daniel Ali Bandar. Mais l'étude continue. On va toujours superviser ces ateliers et si les autres chantiers s'améliorent ils auront à leur tour les certificats ». Toutefois, ce dernier montre qu'il est interdit aux pêcheurs d'acheter une embarcation dans d'autres chantiers non reconnus par l'Etat. « Les autres ateliers n'ont pas l'autorisation de vendre des vedettes sans l'attestation », précise-t-il.

De son côté, le directeur de Swiofish Chamouine a montré que ces attestations sont très importants. « Cela signifie que vous faites du bon travail et une assurance dans vos embarcations et ça rentre aussi

dans le cadre de la sécurisation et du développement de la pêche », indique-t-il. Selon lui, les responsables des autres chantiers doivent se donner à fond pour recevoir leurs attestations. « Chaque vaisseau de pêche doit être immatriculé.

Pour Chauvé Daniel, un des fabricant, il pense que la vedette est comme le cheval de mer. Il doit être bien préparé et bien équipé afin qu'il fasse face aux difficultés de la mer. « C'est un domaine que je maîtrise. J'ai une expérience acquise dans plusieurs ateliers de fabrication de vedettes de pêche. J'ai pu réussir à monter mon propre chantier. Je tiens à vous remercier pour cette confiance que vous m'avez accordé », dit-il.

Nassuf Ben Amad



Premières certification des ateliers de fabrication de vedettes de Pêche.